

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

FOND AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



Consultation régionale de l'Afrique du Nord

STRATEGIE LONG-TERME

Tunis, le 29 mars 2012

Synthèse des discussions Tunis - le 29 mars 2012

Cette synthèse reprend les points principaux qui ont été discutés au cours de la consultation régionale de l'Afrique du Nord sur la stratégie long-terme de la Banque et ne constitue pas un compte-rendu de ladite réunion. Les commentaires ont été synthétisés suivant 5 thèmes principaux : (i) contexte et facteurs de changement, (ii) vision de l'Afrique, (iii) Priorités opérationnelles / rôle de la Banque, (iv) financement, (v) réformes institutionnelles.

I. Contexte et facteurs de changement

Contexte

- Les résultats de la croissance économique en Afrique des dernières décennies ont entraîné un afro-optimisme dont le continent devrait bénéficier.
- Le développement à long terme de l'Afrique devra tenir compte des mutations globales en cours, notamment : (i) les acquis du Printemps arabe ; (ii) l'émergence des BRICS (notamment les opportunités d'emplois que pourrait entraîner les relocalisations, en Asie et en Afrique, par la Chine, de certaines activités industrielles); (iii) les mutations en cours sur les marchés financiers ; et (iv) les risques de réduction du volume de l'aide publique au développement, en raison de la persistance de la crise internationale et ses conséquences sur les partenaires au développement des pays africains.
- La Stratégie à long terme (SLT) devra rester sélective et flexible et soutenir à la fois la promotion du secteur privé et le développement du secteur public en Afrique. Elle devra prendre en compte les recommandations du Panel de Haut niveau, les résultats et les leçons tirés de l'évaluation, par la BAD, de sa stratégie à moyen terme 2008-2011.

Facteurs de changement

- Une **population jeune et éduquée**, **l'agriculture**, les **ressources naturelles et minières** dont la valorisation et l'exploitation rationnelle pourrait constituer une bonne base pour la transformation économique du continent.
- Concernant la population jeune, notamment diplômée, un facteur majeur de succès sera la formation en veillant à une meilleure adéquation formation-emploi et en mettant l'accent sur la qualification ;
- La gouvernance et la menace terroriste et le narcotrafic ;
- Le développement du secteur privé local et du tissu entrepreneurial ;
- La protection de l'environnement et la mobilisation des énergies renouvelables ;
- L'environnement fiscal (l'évasion fiscale et l'étranglement de la base fiscale) et bancaire (gestion des risques bancaires et financiers)

II. Vision de l'Afrique

- Une Afrique actrice de son propre développement afin de mieux s'appropriier ses retombées (notamment grâce à l'exploitation directe par les africains ou en collaboration des immenses ressources naturelles et minières du continent);
- Une Afrique pôle de croissance mondiale, grâce à une meilleure valorisation de ses potentialités ;
- Une Afrique grenier alimentaire, au regard de l'importance des terres arables et de ses ressources en eau ;

III. Priorités opérationnelles / rôle de la Banque

Infrastructure

- Soutenir le développement des infrastructures;

Développement des compétences

- Appuyer le développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, et renforcer les capacités des pays du continent ;

Intégration régionale

- Promouvoir l'intégration régionale en finançant des projets régionaux : Une intégration réussie du Maghreb permettrait aux Etats-membres d'atteindre l'envergure des BRICS, à l'image de l'Afrique du Sud.
- Soutenir les réformes et la facilitation du commerce ;

Développement du secteur privé

- Réformer le système financier pour un meilleur financement de l'économie - Un big bang du système financier est attendu pour, d'une part, faciliter l'accès à plus de PME-PMI aux financements, et d'autre part, trouver des solutions à la sous-capitalisation des PME-PMI et à leur surendettement.
- Promouvoir le secteur privé ;
- Soutenir la micro-finance ;
- Soutenir le développement des énergies renouvelables

Gouvernance

- Promouvoir une croissance inclusive, grâce à l'approfondissement des réformes structurelles et sectorielles ;
- Soutenir la promotion de la bonne gouvernance économique, financière, politique, de la gestion des conflits et lutter contre les trafics de drogue et la menace terroriste ;

- Accompagner la valorisation des potentialités du continent, notamment dans les domaines de l'agriculture, des ressources en eau et des ressources minières ;

La Banque : plateforme du savoir et d'échanges entre pays Africains

- Faciliter les échanges d'expériences entre les pays africains et les centres de recherches, même si la vocation première de la BAD n'est pas la recherche ;
- Aider au développement des compétences et des expertises des pays africains ;
- Renforcer les interventions de l'Institut africain de développement (EADI) pour contribuer au renforcement des capacités des pays.

IV. Financement

Mobilisation des ressources

- Veiller à préserver sa notation de triple A, afin de continuer à mobiliser les ressources pour le développement aux meilleures conditions du marché.

Co-financement

- Accroître la coordination des Partenaires techniques et financiers (PTF) pour plus d'additionalité dans les financements octroyés ;

Guichets BAD/FAD, nouveaux instruments financiers

- Repenser le rôle des guichets BAD et FAD pour accroître le niveau de concessionnalité des financements de la BAD, notamment en faveur des pays à revenu intermédiaire (PRI) ;
- Elargir les instruments de financement du secteur privé, notamment par le recours au capital-risque, au crédit-bail et à plus de participation dans la mise en place de fonds d'investissement ;
- Examiner les possibilités des PRI de bénéficier de ressources concessionnelles du guichet FAD pour le financement des projets sociaux ;

Critère de sélection

- Etre plus sélective dans le financement des pays, en allouant les ressources en fonction du niveau de leur démocratisation (gouvernance politique).

V. Réformes institutionnelles

- Renforcer la décentralisation de la Banque par une plus grande délégation d'autorité aux bureaux extérieurs de la Banque et renforcement de l'expertise de ces bureaux ;